

quelque officier ou celui même qui en sera le chef par accident sera honoré d'une provision particulière, j'espère que vous me ferez la grâce de me maintenir dans le droit que l'emploi que vous m'avez accordé me donne de les enregister à moins que nous puissions unanimement tous contribuer au bien du service, éviter les contestations qui peuvent y préjudicier.

"Cependant, Nous de Vaudreuil, avons prié M. de Callières de nous donner par écrit un ordre comme il voulait absolument qu'on lui rendit ces honneurs, et sur le premier qu'il nous a donné nous avons refusé le faire en voulant un pur et simple ; sur quoi il nous a obligés de lui donner un refus par écrit après lequel il nous a donné un second ordre. Nous y avons obéi et après la revue les troupes ont défilé devant lui et nous l'avons salué de la pique quoique nous eussions pu ne pas le faire étant resté dans son carrosse sans daigner mettre pied à terre.

"Nous sommes avec infiniment de respect, Monseigneur, de Votre Grandeur, les très humbles, très obéissants et très obligés serviteurs.

"Signé,

"VAUDREUIL,

"LE ROY DE LA POTERIE."

"P.S. Nous soussignés, Commissaire Ordinaire de la Marine, et Lieutenant d'une Compagnie détachée de la Marine, faisant fonctions de Major des Troupes en Canada, certifions que nous étant trouvés dans la conversation qui s'est tenue entre MM. de Callières, de Vaudreuil et de la Poterie, avons entendu et été témoins du contenu en la présente lettre.

"A Montréal, ce dernier mai 1699.

"Signé : DE LA TOUCHE, d'ESGLY."

Dans l'opinion des officiers, le concours de la Poterie, allié d'un ministre, devait sans doute être d'un grand poids. Ce dernier se laissa-t-il monter la tête par l'encens de la flatterie, ou voulut-il simplement appuyer la prétention de ses compagnons d'armes ? Le 2 juin 1699, il écrivait de nouveau au ministre une lettre particulière sur le même sujet. Chose assez curieuse, on retrouve dans cette lettre plusieurs des expressions dont s'était servi l'intendant Champigny dans une communication écrite quelques jours auparavant, le 26 mai. Voici ce qu'écrivait la Poterie pour son compte personnel :¹

"À MONTRÉAL, ce 2 juin 1699.

"Monseigneur,

"Il est bien fâcheux de se voir spectateur de discorde dans un pays éloigné de son Prince pendant que l'on agit de concert dans le cœur du Royaume.

"M. le Comte de Frontenac n'a pas été plus tôt mort que la zizanie s'est répandue dans ce pays. On a vu M. de Callières prendre tout à

¹ Loc. cit., p. 112.